



Transformation profonde du siège national

LMDE : 100 neufs

Dès fin janvier, nous vous communiquons les informations fournies par le Président du Comité d'Établissement sur la situation dramatique, largement médiatisée, de la LMDE et la situation d'alerte à laquelle était confrontée la Mutuelle étudiante, historiquement proche de la MGEN. Cette situation de crise a conduit nos dirigeants, ainsi que ceux de la LMDE, à présenter un plan d'adossement de cette Mutuelle à la MGEN auprès de l'ACP (Autorité de contrôle prudentiel). L'ACP a considéré que le plan était crédible et susceptible de sauver la LMDE. Cependant une nouvelle rencontre est prévue pour statuer définitivement sur les engagements. Pour MGEN Union les incidences seraient les suivantes : toutes les fonctions supports LMDE seraient intégrées à Mgen Union, sauf la Direction santé prévention, celle du développement et une cellule d'expertise autour de la Présidence et de la Direction générale. Seraient donc concernés par le transfert entre 90 et 100 postes, mais ce chiffre reste à affiner.

Cela bouleverse considérablement le périmètre de Mgen Union, mais aussi de notre entreprise dans son ensemble (intégration de collaborateurs au périmètre de la Mutuelle MGEN et création d'une structure dédiée). Consciente des enjeux et de l'importance qu'ils revêtent pour les salariés de la LMDE et pour les salariés de MGEN Union, la CFDT, en organisation responsable, s'est prononcée favorablement.

C'est un enjeu important pour les collaborateurs de la LMDE, c'est un enjeu important pour les collaborateurs de MGEN Union. La CFDT de MGEN Union se prononce en « Pour », elle sera néanmoins attentive :

- *aux fonctions support qui seront intégrées et à la façon dont elles seront intégrées.*
- *à la notion de culture d'entreprise avec une volonté de conciliation,*
- *aux équilibres entre les arrivants de la LMDE et les collaborateurs déjà en poste,*
- *à la qualité des conditions de travail de tous, des nouveaux collaborateurs comme des collaborateurs déjà en poste,*
- *au déroulement et à la mise en œuvre, pour tous.*

La CFDT a noté les perspectives de négociations sur les fiches fonctions.

Le vote MGEN Union a été favorable à l'unanimité.

PROTOCOLE DE FIN DE NEGOCIATION

Voir information CFDT aux panneaux syndicaux

La CFDT s'est prononcée favorablement en CCE. En CE Union, nous avons rappelé que les premières négociations n'envisageaient pas d'augmentation collective pour les cadres. La CFDT avait indiqué sa volonté de voir l'ensemble des collaborateurs concernés par les augmentations collectives.

Elle a été entendue. Toutes les catégories socio-professionnelles sont concernées par ces mesures. Le sujet de l'échelonnement des augmentations selon les CSP relèvent d'un autre débat. La CFDT a noté les avancées positives dans le cadre du dialogue social et est signataire du protocole. Sur sollicitation de la CFDT, le Président du Comité d'établissement précise que ces augmentations s'appliquent sur le bulletin de salaire de février.

Pour Union, les votes ont été les suivants :

4 pour (CFDT- CGT)

2 contre (CGC)

Journée du 10 mai

Il s'agit d'une journée où les centres de service seront fermés. A Union, cela sera imputé sur un jour RTT.

La CFDT : s'engager pour chacun, agir pour tous

Prochain Comité d'Etablissement le 29 mars 2013

Pour les prestations CE (tourisme ou œuvres sociales), rendez-vous sur :

<http://www.cce-ues-mgen.fr>

Pour vous informer sur l'actualité syndicale à la Mgen, un seul clic

<http://www.cfdt-mgen.org>